

NATIONS UNIES

CONSEIL  
DE TUTELLE



LIBRARY

MAY 20 1981

Distr.  
GENERALE

T/PET.10/179/Add.1

14 mai 1981

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

UN/DA COLLECTION

PETITION DE M. THEODORE R. MITCHELL, CONSEIL DES HABITANTS D'ENEWETAK,  
CONCERNANT LE TERRITOIRE SOUS TUTELLE DES ILES DU PACIFIQUE

(Distribuée conformément au paragraphe 1 de l'article 85 du  
règlement intérieur du Conseil de tutelle)

Law Offices of  
Micronesia Legal Services Corporation  
Attorneys and Micronesia Councilors  
Washington Office  
1424 Sixteenth Street, N.W.  
Suite 300  
Washington, D.C. 20036

Le 8 mai 1981

Le Président du Conseil de tutelle  
Organisation des Nations Unies  
New York, N.Y. 10017

Monsieur le Président,

Au nom des habitants d'Enewetak, dont je suis le Conseil, je viens demander au Conseil de tutelle, conformément à l'article 80 de son règlement intérieur, de bien vouloir entendre leurs représentants lors de sa quarante-huitième session.

Compte tenu de l'article 79 du règlement intérieur du Conseil de tutelle, nous avons l'intention de soumettre une pétition écrite, et la présentation orale nous permettra d'appuyer et de développer cette pétition, conformément au paragraphe 1 de l'article 80 du même règlement intérieur. Nous vous ferons tenir la pétition écrite au début de la semaine prochaine.

La délégation qui se présentera devant le Conseil sera composée comme suit :

M. John Hertes, magistrate  
M. Abraham Binton, Iroij Ri Enjebi  
M. Peter Nepataly, représentant l'Iroij Johannes Peter

M. Sam Levi, secrétaire  
M. Theodore R. Mitchell, Conseil des habitants d'Enewetak  
M. John Silk, Conseil des habitants d'Enewetak et interprète  
Dr A. Bertrand Brill, consultant des habitants d'Enewetak  
M. Michael A. Bender, consultant des habitants d'Enewetak

Il est prévu qu'après une brève déclaration liminaire qui sera traduite par M. Silk, M. Hertel me demandera de faire un exposé plus détaillé. Puis M. Bender et le Dr Brill décriront brièvement les conséquences que la réinstallation dans l'atoll d'Enewetak aurait sur la santé du fait de la contamination radio-active. Le Dr Brill parlera des aspects somatiques et M. Bender des aspects génétiques.

Cette présentation ne devrait pas prendre plus de 30 à 40 minutes en tout. Nous nous ferons ensuite un plaisir de répondre, de notre mieux, aux questions des membres du Conseil.

La présente lettre remplace notre pétition datée du 21 avril 1981 1/.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

(Signé) Theodore R. MITCHELL

-----